

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

GUYANCOURT
LA ZAC DE VILLAROY VA ÉVOLUER EN LIEN AVEC LE FUTUR QUARTIER DES SAVOIRS
Actu page 7



« **L'Île de loisirs de SQY va retrouver ses lettres de noblesse** »

Dossier page 2
En déplacement sur l'Île de loisirs de SQY, la présidente de la Région, Valérie Pécresse, a annoncé le nettoyage du dépôt sauvage et la transformation profonde de l'équipement dont elle a 100 % la charge dorénavant.



VILLEPREUX
La tant attendue Maison des arts a ouvert
Actu page 4

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX
Opération « lycée mort » au lycée Émilie de Breteuil **Page 5**

VILLEPREUX
Le collège Blum engagé contre le racisme et l'antisémitisme **Page 7**

TRAPPES
Une première classe pour enfants autistes **Page 8**

FAITS DIVERS
À Montigny, la Bac retrouve un homme séquestré dans une voiture **Page 10**

RUGBY
Plaisir remporte le choc au sommet et s'envole en tête de sa poule **Page 12**

CULTURE
Le Tour d'orchestre(s) à bicyclette s'invite au ... Vélodrome **Page 14**

PLAISIR
ORDRE NATIONAL DU MÉRITE : JOSÉPHINE KOLLMANNBERGER DISTINGUÉE DU GRADE DE CHEVALIER
Actu page 6



TRAPPES
Le premier Marché Pop' du Secours populaire a proposé des produits locaux aux bénéficiaires
Actu page 4



GUYANCOURT
Six premiers mois de vie pour la résidence les Bords du Lac, à Villaroy
Actu page 5

En 2024, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

« L'Île de loisirs de SQY va retrouver ses lettres de noblesse »

► LA RÉDACTION

Avec ses 600 hectares de végétations, et 150 hectares d'étang, l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines est la plus grande des 12 îles de loisirs de la région Île-de-France. Or, une partie de ce véritable écrin de verdure abritant l'une des dernières zones humides de la région parisienne et de nombreuses espèces d'oiseaux rares, sert de décharge sauvage à quelques entrepreneurs mal intentionnés.

7 tonnes de déchets

Profitant de la période du Covid, ils ont régulièrement déversé des tonnes de déchets issus du bâtiment, à deux pas du Vélodrome national, du Stadium de BMX et de la colline d'Élancourt, futurs sites olympiques et de la fan zone qui prendra place en juillet prochain à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris 2024. Venue sur l'Île de loisirs le 16 mars dernier pour constater les dégâts, Valérie Pécresse (Libres) a annoncé un plan de nettoyage du site mené par la région Île-de-France, et qui doit commencer le 3 avril.

« Vous avez compris que je suis venue annoncer une bonne nouvelle pour les habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines. Vous avez compris que la Région a repris complètement en gestion l'Île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines, c'est-à-dire ses 600 hectares d'espaces naturels sensibles, magnifiques au cœur des Yvelines et la première chose que nous allons faire c'est de nous occuper de ce dépôt sauvage. Trois hectares de dépôt sauvage qui sont arrivés au moment du Covid, visiblement déposés par un réseau mafieux venant d'Europe de l'Est, avec des plaques d'immatriculation identifiées mais malheureusement pas françaises. L'objectif est évidemment de tout nettoyer d'ici le début du mois de juin », a expliqué la présidente de la Région.

Et force est de constater que malgré les dotations accordées par la Région Île-de-France au Smeag (Syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion de l'Île de loisirs de SQY), rien n'a été fait pour nettoyer le site, qui s'est même encore dégradé depuis le temps, faute de surveillance. Des fonds ont cependant été débloqués à plusieurs reprises par la Région pour



« Nous allons dès le 3 avril commencer le nettoyage. Il devrait être fini pour le mois de juin », a assuré Valérie Pécresse.

faire face à ce problème persistant : 51 000 euros en novembre 2021 pour des études, 230 000 euros en novembre 2022 pour nettoyer le site, auparavant occupé par un camping.

« Vous savez que l'île de loisirs était sous la responsabilité en fonctionnement du département des Yvelines et de l'intercommunalité de SQY qui n'ont pas pu faire face aux moyens qui étaient nécessaires pour nettoyer, a rappelé la présidente. Donc la Région va reprendre, la Région va payer et nous voterons les crédits [fin mars] et nous allons dès le 3 avril commencer le nettoyage. Il devrait être fini pour le mois de juin. »

Et de poursuivre : « Mais le vrai sujet, c'est d'empêcher ce réseau mafieux de revenir puisque visiblement ils estiment avoir trouvé le bon plan, le bon spot ... le camping de Saint-Quentin-en-Yvelines. Nous allons mettre des barrières, gardiennier, vidéo-protéger et nous allons sérieusement nous en occuper. »

700 000 euros de nettoyage

Pour Valérie Pécresse, le véritable problème « malheureusement, a été l'inaction parce que visiblement cela a démarré petit en 2020, ils se sont ensuite repassés le bon plan, et vous voyez de quelle manière cela a cru de mal en pis. Nous sommes partis d'un budget de nettoyage de 300 000 euros à plus de 700 000 euros, rien que pour nettoyer. Pour empêcher que cela ne se reproduise, [...], le sujet ce n'est pas qu'ils aillent se mettre 50 mètres plus loin pour faire la même chose. Le sujet,

c'est de les éradiquer. Il faut éradiquer ces voyous du paysage, ces voyous de l'environnement qui sont en général en plus des travailleurs clandestins sur le sol français. Là, on voit bien que ce sont des entreprises de construction qui ont utilisé cette décharge sauvage parce qu'elles ne voulaient pas soit payer les dépôts à la déchetterie soit tout simplement parce leur business est lui-même illégal et elles ne veulent pas laisser de traces. »

Une situation d'autant plus particulière que le retrait du département des Yvelines du Smeag, puis celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, ont généré une période de flottement dans la gestion de l'Île de loisirs. Alors, à l'occasion de ce déplacement, la présidente de la Région a assuré que ce nettoyage n'avait « rien à voir avec les Jeux olympiques et paralympiques ». « Cela a à voir avec le fait que l'Île de loisirs, l'intercommunalité et le Département n'arrivaient pas à s'en occuper, donc la Région a décidé de tout reprendre à sa charge », a-t-elle précisé.

Un point crucial pour l'avenir de l'Île de loisirs, que Valérie Pécresse semble vouloir à la hauteur des autres Îles de loisirs franciliennes. « Cela va nous coûter 4 millions d'euros par an mais nous allons faire de cette Île de loisirs ce qu'elle mérite d'être. Vous savez qu'il y a 500 000 Yvelinois qui viennent sur cette Île de loisirs tous les ans et ils ont le droit à une île de loisirs magnifique avec des équipements de loisirs, de sport et de santé qui soient à la hauteur de la région Île-de-France. Nous avons des Îles de loisirs, fabuleuses, à Cergy-Pontoise, en Seine et Marne,

en l'Essonne, ici, nous allons nous en occuper ainsi que celles de la Vallée de la Seine qui sont des très belles îles de loisirs qui fonctionnent très bien et qui sont très bien protégées », a-t-elle lancé lors de sa visite.

Rappelant qu'il y a eu ce mauvais choix, « pour le dire gentiment, fait par mon prédécesseur, de piscine à vagues qui n'a jamais fonctionné et que nous avons dû fermer parce qu'elle était dangereuse, coûteuse, qui fuyait », la présidente de la Région a annoncé que l'Île de loisirs devait retrouver « cette vocation de lieu de baignade ». « Dès l'été, j'ai proposé que l'on travaille aussi à des bassins écologiques démontables pour faire de l'apprentissage de la natation, a-t-elle poursuivi. Si nous avons une canicule en plein été, il faut aussi que les jeunes du territoire puissent avoir des lieux pour se rafraîchir, pour se baigner, pour apprendre la natation. Nous allons faire ce que nous avons fait à Cergy-Pontoise l'année dernière, c'est-à-dire une belle opération fraîcheur sur l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines cet été. »

4 millions d'euros de fonctionnement annuel

Le budget de fonctionnement sera de 4 millions d'euros par an, pris intégralement en charge par



Une partie de l'Île de loisirs a servi de décharge sauvage à quelques entrepreneurs mal intentionnés, qui ont régulièrement déversé des tonnes de déchets issus du bâtiment.

la Région, auquel s'ajoutent les investissements. « Vous savez que la Région avait déjà investi six millions d'euros sur l'Île de loisirs depuis que j'ai pris la présidence de la Région. Nous allons faire davantage. Nous allons

aussi lancer une délégation de service public puisque la Région n'a pas vocation à gérer le fonctionnement de l'Île. Nous allons chercher un délégataire et nous allons investir de l'ordre de 30 millions d'euros sur cette île de loisirs : 18 millions d'euros sont demandés au futur délégataire et la Région est prête à mettre 12 millions d'euros. L'idée, avec ces 30 millions d'euros, est de faire les équipements sportifs dont Saint-Quentin-en-Yvelines a toujours rêvé et que personne ne perde de l'argent », a affirmé Valérie Pécresse.

Et la présidente de conclure : « [...] Mon objectif n'est pas simplement de nettoyer pour les JOP. C'est de redonner à cette Île de loisirs ses lettres de noblesse et de lui donner les équipements qu'elle mérite. »

Une prise de position qui réjouit bien évidemment le président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Michel Fourgous (LR). « C'est la solution. Valérie Pécresse a les moyens, elle a un beau projet pour cette Île de loisirs, qui est l'une des plus grandes d'Île-de-France. Ce sont trois hectares sur 600 mais il fallait le faire avec méthode. Ce dernier problème va enfin être réglé avec de très gros projets sur cette île de loisirs, qui vont arriver », a-t-il souligné au sortir de la visite. Et de poursuivre : « Seule la Région pouvait régler ce problème, avec

en plus le Département qui se retire et qui met une sacrée panique. C'était une sacrée épine dans le pied et nous la retirons. Maintenant c'est fini et l'on repart sur un beau projet pour cette Île de loisirs. » ■



À ÉLANCOURT, DÉCOUVREZ LA RÉSIDENCE « L'ÉCLAT »

Appartements d'exception du studio au
5 pièces duplex et maisons de 3 et 4 chambres.

L'accord parfait entre élégance architecturale
et exigence environnementale.

UNE CO-PROMOTION



01 76 499 499 | [cogedim.com](https://www.cogedim.com)

APPEL NON SURTAXÉ

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr. Cogedim SAS, 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, RCS PARIS n° 054500814 - SIRET : 054500814 00063. POLYCITÉS, SAS au capital de 1 000 000 € - RCS PARIS N°525 268 967 - SIRET N°525268967 00045. Domiciliée : 31-35 rue Froidevaux - 75014 Paris. Document non contractuel. Illustration non contractuelle destinée à exprimer une intention architecturale d'ensemble et susceptible d'adaptations : LANCTUIT ARCHITECTES. Perspectiviste : Illusio. Les appartements et maisons sont vendus et livrés non aménagés et non meublés. OSWALDORB. 12/2023.

VILLEPREUX

La tant attendue Maison des arts a ouvert

La Maison des arts, inaugurée le 22 mars, offre une nouvelle vie au bâtiment de l'ex-école Jacques Gillet. Elle accueille des associations de musique, arts plastiques, photo, chant ou encore danse.

► ALEXIS CIMOLINO

C'était l'un des projets phares de la mandature et il a abouti, le 22 mars dernier, avec l'inauguration officielle. La Maison des arts de Villepreux a bel et bien pris vie. Implantée sur 1 273 m² dans l'ancienne école Jacques Gillet, fermée en février 2021, l'équipement accueille aujourd'hui de multiples activités artistiques et culturelles. Il a vu le jour après près de trois ans de travaux.

« À travers la musique, le théâtre ou encore les arts plastiques, ce véritable pôle associatif devient un lieu de rencontres, d'échanges, de partage, de vie, joyeux, créatif, participatif, ouvert, où l'on franchit les barrières sociales et culturelles, et où l'on se dépasse dans son activité, affirme le maire MoDem de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic. Lorsqu'on se met au piano, on parle tous le même langage, celui de l'émotion. Lorsqu'on prononce des grands textes, on se retrouve autour de l'amour des mots et de la magie de l'interprétation qui leur donne vie. Lorsque l'on dessine, peint, sculpte, on partage la palette infinie de la création,



L'équipement accueille cinq associations permanentes, comme ici le Groupe d'arts plastiques (Gap).

avec, [...] en fil rouge, l'invitation à l'ouverture d'esprit, à la réflexion, au sens critique et au plaisir d'apprendre, pour rendre plus belle la vie à travers la pratique de son art. »

Une richesse artistique mais également patrimoniale, au sein d'un bâtiment chargé d'histoire, datant de 1909. D'abord imprimerie, passé aux mains des Allemands pendant la 2^{de} Guerre mondiale, l'édifice a, après la Libération, été acquis par la munici-

palité pour y installer les écoliers du village. L'école Pasteur a accueilli ses 1^{ers} élèves en 1954. Elle sera renommée école Jacques Gillet en 1987, du nom d'un ex-maire décédé quelques années plus tôt.

L'établissement a fermé il y a trois ans. « Le constat qui avait été fait par l'Éducation nationale, c'est qu'il n'y avait plus assez d'enfants au village, rappelle Jean-Baptiste Hamonic. C'était quand même le dernier mor-

ceau de vie du village, donc tout de suite, on a embrayé sur un projet derrière. On s'est dit que cette ancienne imprimerie du début du XX^e siècle, on ne peut pas la mettre par terre, il faut qu'on la réhabilite, qu'on la rénove. On savait qu'on avait à pousser les murs pour honorer les demandes de créneaux des associations, donc il fallait absolument qu'on trouve un projet, et je suis très fier du projet qui vient d'aboutir. »

Ainsi est née cette Maison des arts dans laquelle près de 1 000 adhérents d'associations se partagent 14 salles. Parmi elles, cinq associations permanentes : L'École de musique, le Val (Villepreux animation loisirs), Accords et à cris (musique, chant), Villepreux image pixel (club photo), et le Gap (Groupe d'arts plastiques).

La présidente du Gap, Claire Gaudin-Larue, se montre satisfaite de ses nouveaux locaux. « C'est vraiment bien », nous confie-t-elle semblant toutefois regretter que la salle occupée par cette association d'une quinzaine d'adhérents soit plus petite que les précédents locaux (50 m² contre 80 avant). Avant, on était dans un vrai atelier d'artiste, [...] On ne peut pas être tous les 15 en même temps, il nous faut beaucoup de place, on a beaucoup de matériel. Par contre, ils nous ont fait des placards extraordinaires. »

Des placards fabriqués entre autres avec les portes des ex-salles de classes. Une manière de procéder s'inscrivant dans la volonté de réutiliser si possible l'existant dans cette Maison des arts voulue comme exemplaire aussi sur le plan énergétique (utilisation de pompes à chaleur en double flux, de VMC double flux, matériaux biosourcés, vitrages basse émission) « Ce bâtiment consommera un quart de ce que consommaient les écoles », selon le maire, mentionnant aussi la présence d'une cuve de 15 000 L pour récupérer l'ensemble des eaux ruisselant des toitures.

À noter que les salles sont mises à disposition des associations gratuitement par la municipalité. « C'est un véritable effort fait par la collectivité », souligne Jean-Baptiste Hamonic, évoquant le coût global de réaménagement de l'ex-école. Soit autour de 4 millions d'euros, une somme que la Ville n'aurait bien sûr pas pu financer seule. Elle a investi 1,9 million, comptant pour le reste sur SQY (815 530 euros dans le cadre de fonds de concours) et surtout la Région, qui a injecté 50 000 euros pour le financement d'études, puis 1,3 million dans le cadre du Contrat d'aménagement régional (CAR). Le prix à payer pour cet équipement dont devraient désormais pouvoir bénéficier de nombreux Villepreusiens. ■

TRAPPES

Le premier Marché Pop' du Secours populaire a proposé des produits locaux aux bénéficiaires

Le Secours populaire des Yvelines a organisé son tout premier Marché Pop', une démarche visant à proposer des produits locaux et de qualité aux bénéficiaires de ses différentes antennes.

► PIERRE PONLEVÉ

Le Secours populaire des Yvelines a organisé son tout premier Marché Pop', dans la salle Jean-Baptiste Clément (gracieusement prêtée par la mairie), le mercredi 27 mars, à Trappes. « Conçu comme un complément aux distributions alimentaires habituelles, ce Marché Pop' a offert un libre-service de produits de qualité dont des fruits et des légumes aux foyers inscrits aux antennes de Trappes, Guyancourt et La Verrière », précise un communiqué de l'association.

« Nous avons fait des visites chez les producteurs en amont. Ici nous proposons aux personnes de payer cinq euros pour l'équivalent d'un panier de 20 euros. Le reste des frais est financé par le Secours populaire, la DDETS des

Yvelines (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) l'agglomération de SQY, et la subvention nationale 'Mieux Manger' », a précisé Aline Grillon, chargée de développement au sein de l'association.

Parmi les produits proposés se trouvaient des lentilles vertes, des pois-chiches, de l'huile de colza et de la farine de blé qui proviennent de l'huilerie de la Plaine de Versailles, des yaourts issus de la Bergerie nationale de Rambouillet ou encore des carottes et des oignons jaunes produits par Fabien Legendre, maraîcher biologique installé à Milly-la-Forêt (91). « Nous proposons des produits locaux, labellisés et de qualité. Nous avons également un stand en lien



Le Secours populaire des Yvelines a organisé son tout premier Marché Pop' en proposant des produits locaux et de qualité à ses bénéficiaires.

avec la nutrition pour expliquer aux bénéficiaires comment préparer au mieux certains produits », a indiqué Eugénie Bertaud, chargée de mission au Secours populaire. « Nous attendons plus de 600 personnes aujourd'hui. 39 % des foyers sont composés d'une ou deux personnes, souvent des familles monoparentales. Par ailleurs, des bus ont été mis à disposition des bénéficiaires des différentes antennes pour qu'ils puissent venir aujourd'hui », a complété Aline Grillon.

« Ce genre d'opération, c'est bien car ça crée du lien entre les personnes qui viennent mais ça devrait être naturel que tout le monde puisse pouvoir acheter des produits de qualité », se désole Marie Valois, productrice de miel avec son mari à la Ferme des Clos de

Bonnelles (78), qui avait ramené 250 pots de miel pour l'occasion. En plus des distributions alimentaires, différents stands étaient présents, comme celui de la caisse primaire d'Assurance maladie, un stand d'informations du Secours populaire (accès aux vacances, aux droits, campagne de solidarité internationale...) ou, plus original, un stand de sensibilisation au fonctionnement d'une ruche, tenu par l'association « Les ruchers de l'Abbaye de Port-Royal des Champs », de Magny-les-Hameaux.

Le prochain Marché Pop' sera organisé le 15 mai à Limay, pour les familles inscrites à Mantes-la-Ville, Limay et Mantes-la-Jolie sur le même principe de collaboration avec des producteurs locaux. ■

VILLEPREUX

Le gymnase Alain Mimoun récupère vos anciennes paires de baskets

Donnez une seconde vie à vos vieilles paires de baskets en les déposant à l'accueil du gymnase Alain Mimoun, à Villepreux.

Dans une démarche solidaire, la municipalité de Villepreux indique qu'une opération intitulée « Ramènetes baskets » se déroule actuellement dans la commune, au gymnase Alain Mimoun. Il suffit d'y déposer des baskets qui ne sont plus utilisées. Les dons de baskets seront reversés à l'association des familles de Villepreux et à d'autres associations humanitaires. « Vous avez changé de peinture ? Vous souhaitez changer de look ? Que vous ayez de grands ou de petits pieds, homme, femme et enfant, ne jetez plus vos anciennes paires de baskets ! Il suffit de déposer celles que vous n'utilisez pas ou plus à l'accueil du gymnase Alain Mimoun dès à présent », précise la Ville sur son site internet. Seule condition à respecter : la paire de baskets ne doit pas comporter de trou.

SQY Eelam Buisson-Kanaksabee remplace Anne Capioux comme conseillère communautaire

Après le décès d'Anne Capioux dans la nuit du 16 au 17 février dernier, c'est Eelam Buisson-Kanaksabee, elle aussi élue d'Élancourt, qui la remplace à son poste de conseillère communautaire.

Après le décès d'Anne Capioux en février dernier (lire notre édition du 20 février), le conseil communautaire de SQY lui a rendu hommage lors de sa séance du 28 mars en observant une minute de silence. Le président de SQY, Jean-Michel Fourgous (LR), a notamment salué son engagement, ses valeurs, « l'honnêteté, le travail et l'enthousiasme », son travail pour « faire évoluer en profondeur la pédagogie scolaire [...] avec son modèle d'éducation numérique », et « une femme exceptionnelle [qui] a marqué par ses qualités humaines tous ceux qui ont croisé sa route ». Les élus de l'Agglomération ont aussi, au cours de cette même séance, désigné l'élue qui la remplacerait au sein de la commission communautaire développement économique, attractivité, enseignement supérieur, et de diverses instances. Et c'est Eelam Buisson-Kanaksabee (SE), élue d'Élancourt (où elle a d'ailleurs récupéré la délégation à la Réussite scolaire et à la jeunesse, qui était portée auparavant par Anne Capioux), qui a été nommée. Son nom a été proposé et les élus l'ont voté à l'unanimité.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Opération « lycée mort » au lycée Émilie de Breteuil

En colère contre la non-augmentation de leur dotation horaire globale à venir pour l'année scolaire 2024-2025, les enseignants étaient majoritairement en grève le 28 mars.

► ALEXIS CIMOLINO

Les professeurs du lycée Émilie de Breteuil, à Montigny, sont en colère et l'ont fait savoir en organisant une opération « lycée mort », le 28 mars devant l'établissement. Autrement dit, une grève qui touchait l'immense majorité des enseignants. Ces derniers dénoncent une stagnation de leur Dotation horaire globale (DHG) à venir pour l'année scolaire 2024-2025, soit 1 297 heures par semaine, alors qu'ils réclamaient une augmentation de cette dernière, pour faire face à une augmentation des effectifs d'élèves et l'ouverture d'une nouvelle filière, alors que l'établissement compte déjà près de 1 000 élèves. « Malgré un nombre d'élèves croissant et l'ouverture d'une nouvelle filière professionnelle, notre appel à la Daasen pour obtenir quelques modestes 27 h supplémentaires a été retoqué sans aucune perspective d'amélioration », précisent-ils dans un tract distribué aux parents.

Une augmentation de la DHG qu'ils estiment pourtant indispensable pour



Devant l'établissement, étaient déployées des banderoles, sur lesquelles on pouvait notamment lire : « DHG sacrifiée = formations saccagées ».

continuer à offrir un enseignement de qualité dans toutes les filières. « Notre lycée brille par sa diversité pédagogique : filières générales, technologiques, professionnelles, sections européennes, filière "Bachibac" (double délivrance du bac français et du bac espagnol, Ndlr). Notre force repose sur le respect de chacune de ces filières et trajectoires : nous refusons de sacrifier une partie de cette offre au profit du reste. Pourtant, sans augmentation de notre dotation, nous risquons de perdre dès l'année prochaine

notre capacité à offrir un enseignement de qualité à tous nos élèves », est-il ainsi écrit sur le tract.

Les professeurs redoutent ainsi une dégradation de la qualité de l'enseignement, alors que le lycée est très bien réputé et jouit d'excellents résultats, pour preuve le récent classement du *Parisien*, où il arrive 5^e au niveau départemental, public et privé confondus, 3^e lycée public yvelinois et 1^{er} lycée public à SQY, avec un taux de réussite au bac de 99 %. « Ce succès passe par notre offre et par le choix de la mixité entre sections et options, évoque le tract. Mais sans les moyens adéquats, nous ne pouvons pas assurer la pérennité de tels programmes ! Nous ne voulons priver aucun élève de ses chances. »

Dans le document, les enseignants s'inquiètent aussi de « l'hétérogénéité des niveaux » entre élèves, de plus en plus importante selon eux. Un problème qui « n'est suivi d'aucun moyen pour permettre des ajustements dans notre enseignement », déplorent-ils. Ainsi, devant l'établissement, étaient déployées des banderoles, sur lesquelles on pouvait notamment lire : « DHG sacrifiée = formations saccagées ». Selon *78actu*, après leur mobilisation devant le lycée, les professeurs se sont rendus devant la direction académique, où une réunion devait se tenir dans l'après-midi. ■

LES CLAYES Fin des travaux de voirie sur l'avenue Lafayette

L'avenue Lafayette s'est récemment refait un beau. Les marquages au sol, pour mieux délimiter les places de stationnement et améliorer la visibilité de la zone 30, ont été refaits.

Les travaux de voirie menés avenue Lafayette, qui se trouve dans le quartier Ouest de la commune des Clayes-sous-Bois, sont bel et bien terminés. « Le marquage au sol pour les places de stationnement a entièrement été refait, tout comme celui de la zone 30 pour sécuriser le passage des vélos », a indiqué la municipalité sur sa page Facebook le 12 mars. Ces aménagements vont permettre d'accroître le confort des usagers, quels qu'ils soient. « Ces travaux offrent en effet une meilleure visibilité de la zone 30 pour les automobilistes, ce qui permet ainsi de toujours plus sécuriser et améliorer les déplacements de nos cyclistes », précise la Ville. Des travaux qui semblent satisfaire certains riverains concernés, comme en témoigne le commentaire d'une habitante, posté sur Facebook : « Super organisation de travaux et ça fait du bien d'avoir une rue belle et propre ! Bravo aux professionnels ! », a-t-elle écrit.

GUYANCOURT

Six premiers mois de vie pour la résidence Les Bords du Lac, à Villaroy

Cette résidence de 43 logements en accession libre à la propriété a été livrée en septembre dernier. Inaugurée le 11 mars, elle vient compléter l'un des derniers terrains encore en friche d'une ancienne ZAC.

► ALEXIS CIMOLINO

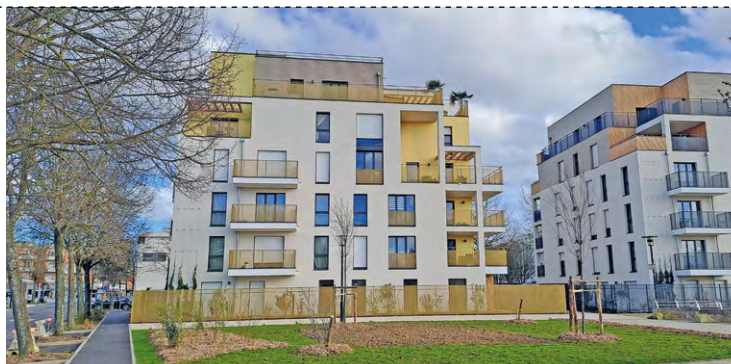
2 000 m² sur l'un des lots qui restaient à aménager au sein de la ZAC de Villaroy, à Guyancourt. Un lot désormais aménagé avec la résidence Les Bords du Lac, sortie de terre en septembre et inaugurée le 11 mars dernier. Cette résidence de 43 logements en accession libre a été érigée par le promoteur Nexity, sur un terrain qui appartenait auparavant à SQY.

« On a signé [la promesse de vente] en décembre 2019, et on a déposé le permis en janvier 2020. On l'a obtenu en juillet 2020, après six mois d'instruction », rappelle Xavier Toussaert, directeur de l'agence 78 chez Nexity. Lancée en novembre 2020, la commercialisation a connu un vif succès. « En deux mois, on avait vendu la moitié des

logements », assure-t-il.

Aujourd'hui, les 43 appartements, allant du deux au cinq pièces, sont tous occupés. Et font manifestement le bonheur de leurs occupants. Parmi eux, Ary, qui a emménagé avec sa compagne Rosalia et leur fils dans un 5 pièces au dernier étage, en rooftop, avec vue sur le lac de Villaroy. Soit un appartement de 200 m², dont 100 en intérieur « On est contents. La vue est assez importante », confie ce néo-Guyancourtois, qui vivait à Versailles avant et a donc choisi cette résidence pour son premier achat.

« Déjà, les prix sont plus convenables [à Guyancourt], rappelle-t-il. Si on avait une station de train, ce serait l'idéal. Le métro nous a quand même motivés,



La résidence Les Bords du Lac est composée de 43 logements allant du deux au cinq pièces. Tous sont aujourd'hui occupés, et la moitié avait déjà été vendue deux mois après le lancement commercial.

malgré que ce sera en 2030 (la ligne 18 du métro du Grand Paris Express à venir, dont la future gare de Guyancourt sera située à proximité, Ndlr). Et on peut tout faire à pied, il y a la pharmacie, les restaurants [à proximité]. La vue [sur le lac], c'est très important, les transports publics (des bus passent régulièrement dans le quartier, Ndlr). On peut garer la voiture. » Et « les gens sont gentils, très sympas ; en trois ans et demi qu'on a vécu à Versailles, on a connu personne, et ici, on crée pas mal d'amitiés », souligne le résident.

Pour d'autres occupants des Bords du lac, il s'agit d'une poursuite du parcours résidentiel dans la commune, puisque sur les 43 logements, dix ont été achetés par des Guyan-

courtois. Des achats au prix moyen de 5 100 euros du m². « Pour la 1^{re} fois à Guyancourt, le neuf est sorti à plus de 5 000 euros du m², a d'ailleurs fait remarquer le maire DVG de Guyancourt, François Morton, face à la presse. C'est vraiment un guide pour nous, ça nous rappelle sans cesse qu'il faut qu'on mette tout en œuvre pour limiter ce prix de l'immobilier. [...] Et avec l'arrivée du métro [du Grand Paris Express], ça va encore augmenter. D'où la nécessité de trouver d'autres types de produits, avec le BRS, de continuer à faire du logement social, car les gens en ont besoin. » Il annonce d'ailleurs que le prochain programme immobilier dans ce quartier sera composé de 49 logements en accession libre mais aussi 43 en BRS. ■

COIGNIÈRES Le bus PMI s'installera ce jeudi devant le gymnase du Moulin à Vent

Le bus PMI sera de retour à Coignières le 4 avril, de 10 h à 16 h. Il stationnera devant le gymnase du Moulin à Vent.

Le bus PMI (Protection maternelle et infantile), lancé par le conseil départemental des Yvelines, sillonne les communes rurales du territoire. Un dispositif de plus en plus utile pour lutter contre la désertification médicale qui s'accroît partout en France. Le bus fera une nouvelle halte à Coignières, le jeudi 4 avril de 10 h à 16 h, devant le gymnase du Moulin à Vent. « À bord de cette unité mobile, une infirmière-puéricultrice et un médecin proposent, gratuitement, des consultations médicales préventives (soins, vaccinations, etc.) à destination des nourrissons et enfants de 0 à 6 ans », précise le site internet de la Ville. À noter que, pour pouvoir bénéficier de ces consultations, la prise de rendez-vous est obligatoire au 01 30 83 61 00.

PLAISIR

Ordre National du Mérite : Joséphine Kollmannsberger distinguée du grade de Chevalier

La maire de Plaisir a été nommée au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite, 2^e ordre national après la Légion d'honneur, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 21 mars.

► LA RÉDACTION



ARCHIVES/LAGAZETTE DESOY

« C'est avec beaucoup d'honneur et d'émotion que j'ai reçu l'Ordre National du Mérite [...] des mains de mon parrain Gérard Larcher, président du Sénat », a déclaré Joséphine Kollmannsberger.

Joséphine Kollmannsberger (LR), la maire de Plaisir, est désormais décorée d'une médaille de l'Ordre National du Mérite, 2^e ordre national après la Légion d'honneur. « C'est avec beaucoup d'honneur et d'émotion que j'ai reçu l'Ordre National du Mérite, qui m'a été décerné par Élisabeth Borne (encore 1^{er} ministre au moment du décret portant promotion et nomination au sein de cet ordre, en novembre, Ndlr), des mains de mon parrain Gérard Larcher, président

du Sénat », a-t-elle lancé sur ses réseaux sociaux, juste après la cérémonie qui s'est déroulée le 21 mars dernier.

Passée par le monde du théâtre, le monde associatif et enfin le monde politique, l'élue a profité de cette occasion pour remercier toutes celles et ceux qui ont compté dans son parcours et pour obtenir cette distinction. Un parcours sur lequel elle est revenue au moment de son discours lors de la cérémonie. « Fille unique et revendiquant mon origine italienne, j'ai un grand respect pour mes parents, immigrés de la belle Toscane. Ayant hérité d'une grande force de travail et d'un caractère bien trempé j'ai aussi hérité de la sensibilité de mon père », explique-t-elle.

Et de poursuivre : « Ma mère a créé sa propre entreprise de couture en Moselle avec des ouvrières et des apprentis, et a travaillé pour la bourgeoisie de la région. C'était une femme douce et de caractère. Mon père, ouvrier dans la sidérurgie n'a pas eu le choix, le malheureux. Il n'a jamais vraiment bien appris le français

et était nostalgique d'un retour possible en Italie. Il était clarinettiste et mélomane. Je découvre l'école française en élémentaire, puis au collège expérimental et au lycée dans une ambiance rigoureuse teintée de germanisme. »

Arrivée avec son mari dans les Yvelines, à Jouars-Pontchartrain, en 1977, Joséphine Kollmannsberger présidera le premier Foyer rural de France à l'époque. Elle crée alors une compagnie théâtrale avec son amie et « commence à écrire des spectacles pour enfants que nous jouons dans des écoles maternelles et primaires dans tout le département », raconte-t-elle. Avec d'autres créations, elle connaît certains succès dans des théâtres privés et aux festivals d'Avignon ou du conseil départemental de Moselle, en Conservatoires ou en créant les spectacles inauguraux de l'Aqueduc de l'Avre à Plaisir et de l'ouverture de la N12.

« En 2001, Joël Regnault me propose d'être adjointe à la culture. Je reste dans le monde

du spectacle comme professeur d'art dramatique et metteur en scène, jusqu'en 2007 date à laquelle je choisis de me consacrer entièrement à la politique. J'ai carte blanche pour dynamiser la culture à Plaisir : création de notre festival des arts du monde, Escales d'ailleurs avec chaque année plus de 10 000 visiteurs, création d'un théâtre de 900 places, le théâtre Coluche, mise en puissance du Conservatoire de musique, danse et théâtre, création des Classes à horaires aménagés théâtre (C.H.A.T) jusqu'au 3^e cycle, réhabilitation de l'église », a listé Joséphine Kollmannsberger.

Maire depuis 2012, à la suite de la passation de Joël Regnault, elle a montré « un attachement fort à cette ville qui a vu le démarrage de ma vie professionnelle artistique et politique », affirme-t-elle. Et d'ajouter : « Être maire et entourée d'une équipe, c'est œuvrer pour les habitants dans une perspective de leur bien-être au quotidien et entrevoir leur avenir. » Et de rappeler qu'elle a un « autre combat, celui des femmes, des femmes en difficultés, des femmes qui réussissent aussi ». « Je me sens en responsabilité de les accompagner avec des projets comme la Maison Calypso, le Café des femmes, pour ne citer que ces deux actions, précise-t-elle. Je ne fais les choses qu'avec passion et sans mesure. Je ne compte pas mon temps et j'ai un grand attachement aux êtres qui m'entourent. » « Sourire, empathie, action et engagement sont mes devises », a-t-elle conclu son discours. ■

SQY Deux dons de sang à SQY début avril

L'EFS organise des collectes mobiles de sang, respectivement les 5 et 9 avril aux Clayes-sous-Bois et à Maurepas.

Tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise différentes collectes à Saint-Quentin-en-Yvelines. En ce mois d'avril, deux collectes se déroulent, l'une aux Clayes-sous-Bois, l'autre à Maurepas. Régulièrement, l'EFS rappelle combien il est important de donner son sang. « Tout au long de l'année, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins », rappelle l'établissement public. Voici quelques consignes à respecter pour pouvoir donner son sang : il est préférable de faire un don du sang lorsque l'on est en forme. Par ailleurs, il faut être âgé entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg. La collecte dure environ une heure en comptant l'entretien avec le personnel médical, le prélèvement et le repos. Aux Clayes-sous-Bois, la collecte mobile se passe aux communs du château, le vendredi 5 avril, de 14 h 30 à 19 h 30. À Maurepas, la collecte se déroule à la salle des Fêtes, le mardi 9 avril, de 14 h 30 à 19 h 30.

■ EN BREF

LES CLAYES-SOUS-BOIS Une borne numérique « sociale » pour la commune

La Ville a reçu une borne pour accompagner l'autonomie des usagers du centre social Le Sémaphore.



ILLUSTRATION/LAGAZETTE DESOY

Le maire a rappelé « l'importance de la formation des agents » pour « délivrer un service public de qualité » et faciliter « l'accès aux droits grâce à des nouvelles pratiques, des outils efficaces et modernes ».

Lors de la cérémonie de clôture du Parcours de formation pour l'accueil d'accès aux droits, organisée par la Fédération des centres sociaux et socioculturels des Yvelines et le PIMMS médiation Yvelines, le 25 mars dernier, la ville des Clayes-sous-Bois a eu le droit à une excellente surprise. Dans l'optique de

proposer un service public de qualité pour faciliter l'accès aux droits, la Ville s'est en effet vue remettre une borne numérique pour accompagner l'autonomie des usagers du centre social. Une opération soutenue et financée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) des Yvelines dans le cadre d'appui aux projets sociaux et

afin de renforcer et valoriser la fonction accueil des structures de l'animation de la vie sociale.

Présent lors de la cérémonie, Philippe Guiguen, maire DVD des Clayes-sous-Bois, a profité de cette occasion pour rappeler « l'importance de la formation des agents de la collectivité afin de délivrer un service public de qualité et de faciliter au maximum l'accès aux droits pour les Clétiennes et les Clétiens grâce à des nouvelles pratiques, des outils efficaces et modernes comme des kits numériques ». Plus d'informations sont à retrouver sur le sujet sur le site internet du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville des Clayes-sous-Bois. À noter également que Le Sémaphore recherche un écrivain public bénévole pour accompagner ses usagers dans des démarches administratives écrites ou dématérialisées. Les personnes intéressées peuvent se rendre sur le site internet de la Ville, dans la rubrique Actualité, pour en savoir plus et prendre contact avec les services. ■

■ EN BREF

VILLEPREUX

Un concours « Faire du neuf avec du vieux » pour inciter au développement durable

La Ville vous invite à participer à son concours **Faire du neuf avec du vieux** jusqu'au 19 avril. Les œuvres seront présentées lors de la **Journée qui ne manque pas d'R**, le 25 mai.

À la recherche de solution pour répondre aux enjeux climatiques et de développement durable, la municipalité de Villepreux lance sa **Journée qui ne manque pas d'R**, qui se déroulera le 25 mai prochain. Objectif : Réduire, Réutiliser, Rendre à la terre, Recycler... « Revoir notre façon de consommer, réduire nos déchets et favoriser le recyclage : autant d'enjeux colossaux pour le développement durable de notre société », explique-t-elle sur son site.

Les Villepreusiens ont jusqu'au 19 avril pour présenter leurs œuvres

Animations, stands ludiques sur les thèmes des déchets, du com-

postage et de la gastronomie durable, vous attendent durant cette journée mais pas seulement. En attendant, la municipalité lance son concours « **Faire du neuf avec du vieux** », ouvert aux bricoleurs, couturiers et créatifs, pour faire revivre de vieux objets ou vêtements.

Les Villepreusiens ont jusqu'au 19 avril 2024 pour nous présenter leurs œuvres, qui seront ensuite exposées en mairie après la remise des prix le 25 mai prochain lors de la **Journée qui ne manque pas d'R**. Le règlement est à télécharger sur le site internet de la commune et vous pouvez envoyer une fiche projet avec des photos à l'adresse mail evenementiel@villepreux.fr ■

GUYANCOURT

La ZAC de Villaroy va évoluer en lien avec le futur quartier des Savoirs

Les habitants seront sollicités par voie électronique pour pouvoir exprimer leur point de vue sur la modification de la ZAC de Villaroy.

► PIERRE PONLEVÉ



Le pavillon Waldeck-Rousseau, « a été pensé dès le départ comme une structure provisoire », a rappelé le maire, François Morton, lors de la réunion.

Une réunion publique portant sur la modification de la ZAC (Zone d'aménagement concerté) de Villaroy, à Guyancourt, s'est déroulée le 22 mars en mairie. Réunion lors de laquelle le maire DVG François Morton, a rappelé en préambule l'histoire du quartier de Villaroy, « un quartier dynamique, structuré, fort de nombreux équipements publics et d'une riche activité commerciale, d'espaces verts et aquatiques ».

« La ZAC de Villaroy est une opération maintenant ancienne puisque son dossier administratif initial date de 1993 et les aménagements ont suivi dans la foulée », a rappelé François Helleu, directeur du développement urbain de l'agglomération de SQY. Et d'ajouter : « le quartier de Villaroy est à l'intersection d'espaces stratégiques, avec son tissu résidentiel, la jonction avec le Technocentre Renault et la future ligne 18 du métro du Grand Paris Express ».

C'est d'ailleurs l'arrivée de cette nouvelle ligne de métro et l'opération d'envergure voisine de la ZAC du quartier des Savoirs (menée par l'EPA Paris Saclay et qui sera faite de façon coordonnée avec le quartier de Villaroy), qui ont nécessité une modification de la ZAC de Villaroy.

Concrètement, la modification porte sur cinq lots et quelques voiries qui font partie de la ZAC de Villaroy qui seront rattachés à la ZAC du quartier des Savoirs. Parmi ces cinq lots, trois sont destinés à accueillir du logement quand les deux autres sont destinés à recevoir « principalement des activités tertiaires », a précisé François Helleu. Le pavillon Waldeck-Rousseau, qui se situe dans l'un de ces lots, va à terme cesser ses activités. « Le pavillon Waldeck-Rousseau ne sera pas transplanté, car il ne peut pas être démonté. Et je le rappelle, que dès le départ, il a été pensé comme une structure provisoire. Il se trouve sur un lot qui a vocation à accueillir des logements, cela a toujours été pensé comme ça dès le début », a argumenté François Morton.

Et l'édile d'ajouter, face à l'inquiétude d'une habitante, « qu'on ne va pas se contenter de supprimer ce pavillon ». « Dans le nouveau quartier des Savoirs (qui sera limitrophe à celui de Villaroy) il y aura des équipements pour pour-

suivre les activités qui existent dans ce lieu », a-t-il poursuivi. Une opération qui interviendra sur le long terme puisque l'urbanisation de la parcelle où se trouve actuellement le pavillon, ne se fera « pas avant les années 2030 », a complété François Helleu.

La programmation initiale de la ZAC de Villaroy représentait au total plus de 320 000 m² de surface qui se répartissaient pour deux tiers sur le logement et le tiers restant sur des commerces, activités et équipements. « Cette surface de plancher a été quasi consommée et, aujourd'hui, il reste une surface résiduelle qui est relativement mince et insuffisante pour couvrir les besoins de la ZAC. C'est pour cette raison qu'on a conduit une réflexion sur des droits à construire supplémentaires qu'on pourrait injecter dans cette ZAC pour permettre de la terminer dans de bonnes conditions, mais toujours avec une densité très modérée et qui sera dans l'esprit de l'existant », a rassuré le directeur du développement urbain.

« À ce stade, il n'y a rien de finalisé, on est sur l'étape préalable. Il y aura d'ailleurs une procédure de Participation du public par voie électronique (PPVE) sur cette modification de la ZAC de Villaroy. In fine, le but, c'est que la Ville et l'Agglomération approuvent cette modification à l'horizon début 2025 », a conclu François Helleu. ■

ÉLANCOURT Déménagement du service petite enfance à la mairie

Les parents des petits Élancourtois peuvent désormais retrouver le service petite enfance en mairie, dans des bureaux installés à côté du guichet enfance-éducation.

Le service petite enfance d'Élancourt a déménagé en mairie depuis le 28 mars. « Afin de regrouper les services par domaine d'activité, la direction de la petite enfance s'apprete à s'installer à l'hôtel de ville. À partir du jeudi 28 mars, retrouvez la direction de la petite enfance dans leurs nouveaux bureaux, à côté du guichet enfance-éducation », indique la municipalité sur Facebook. Pour rappel, le service petite enfance accompagne les familles des tout-petits en s'occupant par exemple des inscriptions en crèche avant la naissance d'un enfant (une démarche à effectuer dès le sixième mois de grossesse) ou en proposant également une écoute psychologique aux parents qui le désirent. « Les familles de tout-petits de 0 à 3 ans peuvent obtenir un rendez-vous téléphonique avec la psychologue du service petite enfance de la Ville. Pour cela, il suffit de contacter la permanence d'accueil du service au 01 30 66 45 45 », précise la municipalité sur son site internet.

VILLEPREUX

Le collège Léon Blum pleinement engagé dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme

Une matinée de sensibilisation s'est déroulée le 22 mars en présence d'élus, à l'occasion de la Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, auprès d'élèves de 3^e.

► ALEXIS CIMOLINO

Dans le cadre de la Semaine de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le collège Léon Blum, à Villepreux, organisait le 22 mars un temps d'échange avec des élèves de 3^e, en présence d'élus. Une matinée s'inscrivant dans le cadre d'un projet global de plusieurs mois, lors duquel les trois classes de 3^e de l'établissement ont effectué des sorties scolaires aux mémoriaux de la Shoah à Paris et Drancy, lu diverses publications et vu des films sur le sujet.

« Ils ont vu, ils ont lu, ils ont entendu, ils ont réfléchi, ils ont travaillé en français, en histoire [...]. Maintenant, c'est à eux d'être responsables, qu'ils soient acteurs, capables de reconnaître ce type de discours de haine du quotidien, affirme Laure Vorms, professeur de français ayant porté le projet avec cette classe en collaboration avec

ses collègues d'autres disciplines. Le but de la séance d'aujourd'hui, c'était qu'ils relient tous ces discours, celui qui était très caricatural que j'ai montré aujourd'hui [dans un extrait de film], mais aussi tous les discours racistes dont ils sont témoins tous les jours, et qui sont comme banalisés. »

Une sensibilisation et une transmission d'autant plus indispensable, selon elle, que ce sujet serait de moins en moins abordé avec leurs parents : « On part de zéro quand on aborde la 2^e Guerre mondiale, il n'y a plus de transmission dans les familles, c'est trop loin. »

Ainsi, l'enseignante entend faire travailler ses élèves sur ce thème afin de « les faire devenir des citoyens éclairés ». Elle souhaiterait d'ailleurs impliquer aussi les plus jeunes collégiens autour



Lors de cette matinée, les élèves ont vu un extrait du film *Le vieil homme et l'enfant*, de Claude Berri, et ont travaillé sur la question de l'antisémitisme, encadrés par leur professeur de français.

de ces questions. « J'aimerais qu'on essaie de monter un projet sur les quatre années du collège pour sensibiliser les élèves très jeunes au racisme de manière générale, à la considération de l'autre, à la manière dont on voit l'autre, précise-t-elle. Depuis le Moyen-Âge, la question a été posée, et il faut qu'on

fasse ce travail-là, car l'antisémitisme semble surgir pour eux aux cours de la 2^e Guerre mondiale après, c'est fini, c'est un chapitre clos. Non, ce n'est pas fini, mais on manque un peu de temps pour faire ce travail. »

Parmi les élèves présents ce matin, Charlotte a été marquée par ce qu'elle a lu et vu, notamment le témoignage de Simone Veil et la rafle du Vel d'hiv. « Je ne pensais pas que c'était vraiment possible de faire des choses aussi inhumaines », confie-t-elle.

Cette matinée de sensibilisation s'est déroulée en présence de la députée Renaissance de la circonscription, Béatrice Piron, et du maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic (MoDem). Ce dernier a d'ailleurs invité les collégiens à « ne rien laisser passer » face au racisme. « Même entre vous, quand vous échangez, s'il y a des petites phrases, des petites insultes, qui ne vous plaisent pas, ne dites pas "Oh, il a voulu plaisanter, c'est mon copain, je le connais, ce n'est pas grave". Il faut tout de suite dire non, stop, a-t-il poursuivi. [De] cette politique des petits pas et de l'engrenage des propos racistes, on peut arriver à des grandes tragédies et des grands drames de l'humanité. » ■

MAUREPAS Encore quelques jours de fermeture pour le passage du square du Mâonnais

Jusqu'au 5 avril, ce lieu piétonnier reliant le square du Mâonnais à l'allée de la Côte d'Or est fermé pour travaux.

Les Maurepasiens l'ont sans doute remarqué. Depuis le 25 mars, et jusqu'au 5 avril, le passage reliant le square du Mâonnais à l'allée de la Côte d'Or, dans le centre-ville de Maurepas, est fermé. Une fermeture « dans le cadre de travaux liés à la reprise de l'étanchéité de la dalle en haut du passage », explique la municipalité maurepasienne sur sa page Facebook. En conséquence de la fermeture de ce lieu arpenté par les piétons, une déviation va être mise en place via l'allée du Bourbonnais. Le chantier, réalisé conjointement par les entreprises Watelet et SCS, s'étale donc sur deux semaines. Une durée nécessaire, « le temps pour les équipes sur place d'enlever les enrobés, de refaire l'étanchéité et de couler le nouvel enrobé », explique la page Facebook de la commune.

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Montigny et Guyancourt se distinguent dans le classement des villes sûres en Île-de-France

Les deux communes saint-quentinoises sont dans le classement des villes sûres où il faut bon vivre.

► LA RÉDACTION

Un article du *Parisien*, paru le 18 mars dernier, établit le classement des villes les plus sûres d'Île-de-France. Un classement basé sur des données du ministère de l'Intérieur qui recense les faits de délinquance classés en quatre catégories : les agressions, les vols, les cambriolages et la nuisance du quotidien. Dans ce palmarès, qui ne concerne que les communes de plus de 20 000 habitants, les villes de Montigny-le-Bretonneux et de Guyancourt figurent en bonne place.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Guyancourt « arrive en tête de ce classement des villes les plus sûres concernant les Yvelines, et elle arrive même troisième à l'échelle de l'Île-de-France », se réjouit le maire.

À Montigny-le-Bretonneux, la municipalité s'est félicitée sur sa page Facebook d'être « une ville sûre où il fait bon vivre ! » « Cette enquête désigne Montigny-le-Bretonneux comme la deuxième ville la plus sûre de l'Ouest francilien parmi les villes comptant plus de 20 000 habitants, poursuit-elle. Le fruit d'un travail des services de la ville ainsi que des forces de l'ordre et une invitation à continuer les actions de prévention/sécurité à Montigny. »

À Guyancourt, le maire DVG, François Morton, est revenu sur cet article

assez bien la tendance locale et qu'il est agréable de vivre à Guyancourt et que nous ne nous sentons pas en danger dans nos rues. Néanmoins, aucun triomphalisme, je reste vigilant aux différents points de crispations que connaît notre ville comme les points de deal, les rodéos et les incivilités du quotidien. Je suis lucide et je veille à la moindre alerte, notamment grâce à une collaboration renforcée avec la Police nationale, des rendez-vous mensuels avec le commissaire divisionnaire. Une police municipale que je veux la plus présente possible sur le terrain mais également en réponse à vos propres interpellations. »

François Morton a également rappelé qu'un travail préventif « est également réalisé au quotidien pour maintenir ce cadre privilégié auquel nous sommes tous attachés ». « Sur cette dernière dimension de la prévention, je dois dire que je souhaiterais qu'elle soit encore plus importante puisque j'aimerais que nous ayons deux postes municipaux d'éducateurs spécialisés pour la ville, ajoute l' élu. Malheureusement, nous n'arrivons pas à pourvoir ces postes. » ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Un E-job-dating spécial Jeunes ce jeudi

Saint-Quentin-en-Yvelines propose un événement emploi 100 % en ligne et gratuit, le 4 avril.

► LA RÉDACTION

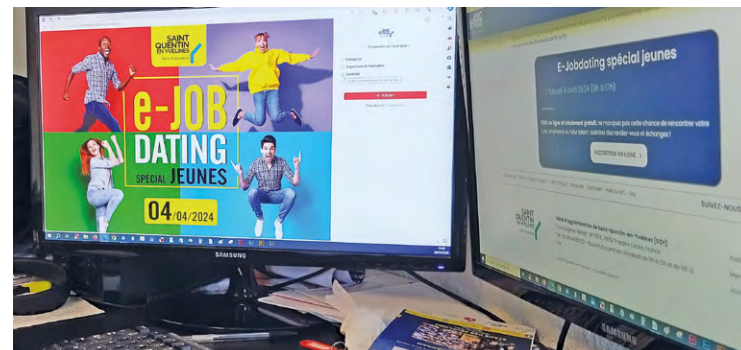


ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Ce rendez-vous sera l'occasion, pour les étudiants ou jeunes diplômés, de saisir des opportunités d'alternance, de stage et d'emploi.

En quête d'originalité pour favoriser l'emploi, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines organise un E-jobdating spécial jeunes, le jeudi 4 avril. Ce sera l'occasion, pour les étudiants ou jeunes diplômés, de saisir des opportunités d'alternance, de stage et d'emploi. Cet événement 100 % en ligne et gratuit, est dédié à l'alternance, aux stages et au premier emploi.

Une cinquantaine d'entreprises

Les jeunes peuvent s'inscrire en ligne pour solliciter des rendez-vous avec des entreprises et organismes

de formation de renom. Une cinquantaine d'entreprises (Enedis, Thales, Crédit Agricole, Bouygues, Sodexo, etc.) seront représentées à travers un stand virtuel. Les recruteurs auront la possibilité de programmer des rendez-vous d'une durée de 20 minutes avec les candidats présélectionnés. Ils auront ensuite accès à une CVthèque accessible pendant une semaine après l'événement. Le même système est mis en place pour les organismes de formation qui pourront également renforcer leur réseau. Renseignements sur sqyemploi.fr. ■

COIGNIÈRES

Rendez-vous au Repar' Café ce samedi

Un nouvel atelier de réparation gratuite est organisé le 6 avril.

Un nouveau Repar' Café va se tenir à Coignières. Si vous en avez assez de payer pour une simple réparation ou de jeter un objet qui nécessite une remise en état sommaire, c'est la solution idéale.

Cet atelier de réparation écologique, durant lequel des bénévoles expérimentés rafistolent vos effets personnels défectueux (appareils électriques et électroniques, jouets, vélos, meubles, vêtements...), devrait vous satisfaire. Le prochain rendez-vous du Repar' Café est donc fixé au samedi 6 avril, de 9 h à 12 h, à l'espace Alphonse Daudet (26, rue du Moulin à Vent). Renseignements complémentaires au 01 30 62 36 00.

EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Montigny, labellisée Ville européenne

Montigny-le-Bretonneux vient de recevoir le Label Ville Européenne.

En récompense de ses actions et de la signature de sa première charte de jumelage avec la commune de Kierspe, en Allemagne, voilà maintenant 35 ans, la ville de Montigny-le-Bretonneux vient de recevoir le label Ville européenne. Un label qui a été décerné le 22 mars par le collectif des Jeunes Européens France et le mouvement éponyme, en présence de l'ancien maire et actuel sénateur, Michel Laugier (UDI), et du député Renaissance Charles Rodwell.

Une « fierté »

Une « fierté » et la « récompense de nos actions en faveur de la coopération internationale porte la marque du travail considérable de l'association Montigny International », explique le maire, Lorrain Merckaert (DVD), sur sa page Facebook. Il souligne : « Nous portons haut et fort l'idéal européen et j'ai une pensée pour notre ville jumelle ukrainienne,



ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Ce label été décerné le 22 mars par le collectif des Jeunes Européens France et le mouvement éponyme.

Dolyna, et pour ce pays endeuillé qui aspire à la paix et à rejoindre l'UE. Je félicite le Conseil municipal des jeunes, les choristes de l'école Pierre Chenier, Daria Violette, pianiste et José Cachin, pour l'interprétation de l'Ode à la Joie en salle du conseil municipal. » ■

EN BREF

TRAPPES Une première classe pour enfants autistes

Une classe pour enfants autistes a ouvert à l'école maternelle Henri Wallon.

C'est une 1^{re} pour la ville de Trappes. Une classe de maternelle pour enfants autistes vient d'être inaugurée à l'école Henri Wallon. Ouverte depuis le mois de novembre, elle accueille d'ores et déjà 7 enfants atteints de troubles autistiques. Ce projet a pu être réalisé grâce au partenariat entre les services de l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé (ARS), et l'association Delos APEI 78 qui accompagne les enfants atteints d'autisme. Cette UEMA (Unité d'enseignement maternelle pour enfants autistes) au sein de l'école Henri Wallon est ouverte pour une première durée de 3 ans.

« Nous estimons, ici à Trappes, qu'il ne faut pas exclure les enfants en situation en handicap et qu'il faut leur donner toute leur place au sein de la cité et au sein de l'école en particulier », explique le maire, Ali Rabeh (Génération.s), dans un reportage diffusé sur la chaîne TV78. Les enfants sont en-



LA GAZETTE DE SOY

Les enfants sont entourés de 5 à 6 intervenants (des enseignantes, des éducatrices spécialisées et des psychomotriciennes).

tourés par une équipe pédagogique de 5 à 6 intervenants qui comprend des enseignantes, des éducatrices spécialisées et des psychomotriciennes. Éducation et autonomie, tels sont les objectifs de cette classe pour permettre ensuite aux enfants, si possible, d'intégrer une classe en milieu ordinaire. Une classe, cette fois-ci en élémentaire, pourrait voir le jour à Trappes en 2025. ■



Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)



Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER
D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS
PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION
SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI
DE *pr*ÉFÉRENCE



GCC

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

► PIERRE PONLEVÉ

SQY Différents niveaux de sécurité seront mis en place autour des sites olympiques

Les différents niveaux de sécurité autour des sites olympiques ont été dévoilés par Laurent Nuñez, le préfet de police de Paris.



Le Golf national, situé à Guyancourt, est un des quatre sites olympiques de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui sera soumis aux différents niveaux de sécurité.

ILLUSTRATION LA GAZETTE DE SOY

Dans notre édition du 4 janvier, nous évoquions l'impact des Jeux olympiques de 2024 sur la circulation routière. Le préfet de police de Paris, Laurent Nuñez a présenté, après plusieurs semaines de concertation avec les différents acteurs, les dispositifs de sécurité définitifs qui seront mis en place pendant les Jeux olympiques et notamment à SQY, où quatre sites olympiques (le Golf national à Guyancourt, la colline d'Elancourt, le Vélodrome national et le stadium BMX de Saint-Quentin-en-Yvelines à Montigny) seront soumis à ces réglementations.

Précisément, ce sont trois niveaux de sécurité qui vont être mis en place. Le périmètre noir, appelé périmètre de protection ou SILT (Sécurité insécurité et lutte contre le terrorisme), avec une interdiction totale d'accès aux sites sauf pour les personnes munies d'accréditations délivrées par le COJOP (Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques), les spectateurs munis de billets, ainsi que les riverains ponctuellement concernés. « Pour accéder à ce péri-

mètre, des mesures de palpation et de fouilles des sacs et bagages sont organisées », précise le site internet de la préfecture de police de Paris.

Le périmètre rouge impliquant une interdiction totale de la circulation routière motorisée sauf dérogations spécifiques délivrées aux riverains et professionnels amenés à venir travailler dans la zone. « Le périmètre rouge a deux objectifs précis : celui de réduire le risque terroriste et celui de garantir la sécurité des flux du public accédant ou quittant un site ainsi que des riverains », explique la préfecture de police.

Enfin, le périmètre bleu dans lequel le transit routier sera réglementé avec notamment des déviations qui seront mises en place. « Des contrôles pourront être réalisés aux points de passage par les forces de l'ordre, avec vérification de la légitimité du passage », mentionne la préfecture de police. À noter que les justificatifs pour entrer dans le périmètre bleu seront libres, contrairement au laissez-passer digital, qui sera nécessaire pour pénétrer dans le périmètre rouge. Les restrictions de circulation seront appliquées 2 h 30 avant le début des épreuves et jusqu'à une heure après. ■

Élancourt Interrogation sur le nombre de policiers qui seront présents au sein du commissariat du futur

Le syndicat Alliance police nationale 78 a fait part de son inquiétude concernant le nombre de policiers qui seront présents dans le futur édifice.

Le commissariat du futur, à Élancourt, sera bientôt une réalité. Le 18 mars dernier, le premier flic de France, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, a fait le déplacement pour la pose de la première pierre (lire notre édition du 26 mars). Mais alors que ce commissariat s'annonce prometteur dans biens des domaines, notamment en matière d'intelligence artificielle, le syndicat Alliance police nationale 78 s'inquiète sur le nombre de policiers qui seront présents au sein de ce futur commissariat.

« Alliance PN 78 tire la sonnette d'alarme sur la situation préoccupante concernant les effectifs de l'agglomération d'Elancourt, en baisse constante

depuis la mutualisation. Pendant que les autorités se félicitaient de la construction du nouveau commissariat, Alliance 78 alertait les élus présents et faisait le bilan chiffré de la baisse des effectifs. Le constat est sans appel : une perte sèche d'une cinquantaine de personnel en l'espace de quelques années. Au quotidien, ce sont nos collègues de police secours (jour et nuit), nos collègues d'investigation qui paient un lourd tribut à ce manque d'effectif », peut-on lire sur la page X (anciennement Twitter) d'Alliance Police nationale 78, un post daté du 25 mars dernier. L'ouverture de ce commissariat du futur, dont le coût de construction est estimé à 24 millions d'euros, est prévue pour 2025. ■

Trappes Il se présente dans une association pour menacer le personnel

Un homme âgé de 43 ans s'est rendu dans une association sociale à Trappes et a menacé les personnes qui étaient présentes. Il a été interpellé par la police.

Dimanche 24 mars à 13 h 30, un homme âgé de 43 ans, s'est présenté dans les locaux d'une association sociale, installée square de la commune de Paris, à Trappes. En possession d'un bâton, il a insulté et menacé de mort, à plusieurs reprises, les personnes présentes. Il a ensuite pris la fuite à pied mais a rapidement été interpellé par les policiers de la Bac (Brigade anti-criminalité). Il a été placé en garde à vue. ■

Guyancourt Une nouvelle opération « Place nette » à Guyancourt

Nouvelle opération « Place nette », les 26 et 27 mars à Guyancourt, une semaine après celle menée dans la commune de La Verrière.

Et une de plus. Après celle menée à La Verrière (lire notre édition du 19 mars), une autre opération « Place nette » s'est déroulée les 26 et 27 mars, dans les quartiers des Saules et du Pont du Routoir, à Guyancourt. Menée conjointement par la Police nationale et la police municipale, cette vaste opération a permis de lutter contre les trafics et la délinquance.

Ce dispositif, mis en place par le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, permet de déployer de nombreuses forces de police pour inspecter les parties communes et les caves, de contrôler les identités

et les commerces, de lutter contre les différents trafics, et de procéder à l'enlèvement des voitures ventouses.

Le bilan de cette opération menée à Guyancourt a été communiqué sur le compte X (anciennement Twitter) de la Police nationale des Yvelines. Sur 443 individus contrôlés, 16 ont été interpellés. Il y a également eu 111 contrôles de véhicules et 43 mises en fourrière. 50 contraventions ont été dressées ainsi que 11 amendes forfaitaires délictuelles pour stupéfiants. Enfin, il y a eu une infraction pour travail dissimulé et une fermeture administrative en urgence. ■

Montigny La Bac retrouve un homme séquestré dans une voiture


Deux hommes ont embarqué de force un autre homme dans leur voiture et l'ont obligé à dérober une dépanneuse contre de l'argent.

Jeudi 28 mars, à 15 h 35, la Brigade anti-criminalité a contrôlé une voiture qui circulait en excès de vitesse dans l'avenue des Prés, à Montigny-le-Bretonneux. À bord, trois individus, deux jeunes hommes âgés de 24 ans et un autre homme âgé de 49

ans. Ce dernier a indiqué aux policiers avoir été menacé par les deux autres individus qui l'ont obligé à monter de force dans la voiture. Il a précisé avoir volé une dépanneuse contre de l'argent, au profit des deux autres protagonistes. ■

Yvelines Nouvel appel à témoins après la disparition d'un octogénaire

Un homme âgé de 89 ans est porté disparu depuis le mardi 26 mars. Un appel à témoins a été lancé pour tenter de le retrouver.

POLICE NATIONALE		DISPARITION INQUIÉTANTE DE PERSONNE MAJEURE	
		René TROGNON Disparu depuis le 26/03/2024 à 17h30 sur la commune de Magnanville.	
		SIGNALEMENT Âge : 89 ans Cheveux : blancs Yeux : marrons Taille : 1m78 Corpulence : normale	TENUE VESTIMENTAIRE - manteau vert foncé - casquette bleue - survêtement gris clair - basket blanches et bleues
SI VOUS AVEZ DES INFORMATIONS, CONTACTEZ LE COMMISSARIAT DE MANTES-LA-JOLIE AU 01 30 94 82 10			

René Trognon, un homme âgé de 89 ans, a été aperçu pour la dernière fois dans la commune de Magnanville, le 26 mars à 17 h 30.

La Police nationale des Yvelines a lancé un appel à témoins, le mercredi 27 mars, au lendemain de la disparition inquiétante d'un homme âgé de 89 ans. Prénommé René Trognon, il a été aperçu pour la dernière fois le 26 mars à 17 h 30 sur la commune de Magnanville. René est donc âgé de 89 ans, il a les cheveux blancs, les yeux marrons et

mesure 1,78m. Il est de corpulence normale. Le jour de sa disparition, il était vêtu d'un manteau vert foncé, d'une casquette bleue, d'un survêtement gris clair ainsi que de baskets blanches et bleues. « Si vous avez des informations, contactez le commissariat de Mantes-la-Jolie au 01 30 94 82 10 », précise l'appel à témoins. ■



Votre eau mérite nos meilleures ressources

Toujours à vos côtés, que ce soit sur le terrain, dans nos agences ou en télétravail, les équipes Veolia sont mobilisées au quotidien pour assurer vos #ServicesEssentiels.

Pourquoi ? Parce que l'#EauPotable et l'#Assainissement sont vitaux. Et que nous servons un Français sur trois. Tout simplement.

Ressourcer le monde



Rugby Plaisir remporte le choc au sommet et s'envole en tête de sa poule

Les Plaisirois ont dominé leur dauphin Saint-Malo à domicile (13-3), le 31 mars lors de la 20^e journée de Fédérale 2, et comptent désormais six points d'avance sur leur adversaire du jour.



Les Plaisirois se sont imposés à l'issue d'un match fermé, lors duquel un seul essai aura été inscrit.

C'était le gros rendez-vous de la saison régulière dans la poule 8 de Fédérale 2. Le Plaisir rugby club contre Saint-Malo, le 1^{er} qui recevait le 2^e le 31 mars lors de la 20^e journée. Et les Plaisirois ont très bien négocié ce match au sommet devant leur public, s'imposant 13-3 à l'issue d'un match tactique, fermé, dans des conditions climatiques compliquées.

« On confirme notre statut », se félicite Sébastien Roncalli, l'entraîneur plaisirois, saluant une victoire qui permet à son club de « prendre un peu d'air ». Il salue également « un bon match par rapport au combat ». « La logique a été respectée [...], même si l'orage a un peu gâché la production offensive », poursuit-il.

Dans cette partie, les Plaisirois, pourtant en infériorité numérique suite à un carton jaune récolté d'entrée de jeu, ouvraient la marque dès la 9^e minute grâce à une pénalité de leur ouvreuse Thibaud Fautrier. S'ensuivait un quart d'heure plus tard un essai du 3^e ligne Adrien Veyres, transformé par Fautrier, ce qui portait l'avance plaisiroise à dix points. Les visiteurs réduisaient l'écart sur pénalité à la demi-heure de jeu. 10-3, c'était le score à la mi-temps. Plus grand-chose ne sera marqué en seconde période, hormis une pénalité du côté de Plaisir, toujours de Fautrier, à l'heure de jeu.

C'est donc sur un score final de 13-3 en faveur des Plaisirois que s'achevait cette rencontre, où ce sont sur-

tout les avants qui ont brillé. C'est d'ailleurs le pilier droit du PRC, Maël Guiraud, qui a été désigné homme du match. « Nous avons su rester soudés et solidaires, même à 13 contre 15, a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux du club. Il faudra encore élever le niveau pendant les phases finales. Maintenant, place à la fête ! »

Encore trois matchs avant les phases finales

Une victoire à quatre points pour les hommes de Sébastien Roncalli, qui creusent l'écart en tête de leur poule. Ils comptent désormais six points d'avance sur leur dauphin et adversaire du jour. Et dire qu'ils auraient peut-être pu afficher trois unités de plus si le match face à Versailles (qui s'est terminé sur un partage des points) avait pu se dérouler.

Reste qu'avec une telle avance au classement, la porte de la qualification directe pour les phases finales (pour lesquelles il faut terminer

dans les deux premiers, les équipes figurant de la 3^e à la 6^e place disputant un tour de barrage avec des équipes d'autres poules sur le terrain du mieux classé, Ndlr). Il faut d'abord rester focalisés sur les trois matchs restant lors de cette saison régulière. À commencer par celui au Rheu dès ce dimanche 7 avril. Une victoire pourrait permettre à Plaisir de valider mathématiquement son accession en 16^e de finale.

Sébastien Roncalli se méfie néanmoins de ce déplacement, s'attendant à un « match très difficile », avant d'évoquer le calendrier de fin de saison, pas évident selon lui. « Après, on va à Auxerre (un match en retard programmé le 14 avril, Ndlr), qui jouera peut-être encore son maintien. Après, Ris-Orangis [le 21 avril], quand ils viendront chez nous, ils joueront peut-être une qualification pour les phases finales. » Trois matchs à bien négocier pour Plaisir, avant de bien savourer et d'aborder sereinement les matchs à élimination directe. ■

Rugby L'URC78 termine par une défaite et à la dernière place

Battu sur le terrain de Garches-Vaucresson (38-20), le 31 mars lors de la dernière journée de Régionale 1, le club saint-quentinois a subi sa 16^e défaite en 18 matchs et est relégué en Régionale 2.

Cela ne faisait malheureusement plus aucun doute depuis longtemps. L'Union rugby centre 78 (URC78) termine à la dernière place de sa poule dans le championnat de Régionale 1. Un classement devenu définitif, avec un total de 5 points (16 défaites pour deux victoires seulement), à l'issue de la dernière journée le 31 mars, et une ultime défaite, sur le terrain du Rugby club Garches-Vaucresson (38-20), 3^e au classement dans cette poule de 10 équipes. Un bilan

synonyme bien sûr de relégation pour le club saint-quentinois, né en 2019 de la fusion entre le SQY Rugby et l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) rugby. Les dirigeants ne se faisaient d'ailleurs guère d'illusions sur leur sort depuis longtemps. « Je pense qu'il n'y a pas grand-chose qui peut nous sauver maintenant », nous confiait le coprésident, Jacques Moreau, le 3 décembre. Il faudra donc repartir de la Régionale 2 la saison prochaine. ■

Jeux olympiques

Une semaine olympique et paralympique à SQY

La 8^e édition de la Semaine olympique et paralympique se déroule du 2 au 6 avril à SQY. 500 élèves vont s'essayer à diverses activités sur deux sites olympiques, à moins de quatre mois des Jeux.

C'est du 2 au 6 avril que se déroule l'annuelle Semaine olympique et paralympique (SOP) à SQY. Elle vise à « promouvoir la pratique sportive chez les jeunes en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives », rappelle l'agglomération de SQY dans un communiqué. C'est cette année la 8^e édition et elle aura pour thème la célébration des Jeux et des athlètes du monde entier.

Cette SOP aura un plus fort retentissement encore cette année, à moins de quatre mois des JO de Paris 2024, dont quatre sites hôtes sont situés sur le territoire de l'agglomération : le Golf national, le Vélodrome national, le Stadium de BMX, et la colline d'Élancourt. Les deux premiers cités seront d'ailleurs visités par 19 classes du territoire lors de la journée du 2 avril, de 9 h à 17 h 30. Soit « environ 500 élèves » qui pratiqueront diverses activités (BMX, danse, golf, olympiades, activités handisport, démonstration de para-golf), indique SQY.

En plus de cette journée, deux journées d'inclusion sont prévues, le 4 avril à l'Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) MGEN de La Verrière, et le 5 avril à l'Ehpad des Saules de Guyancourt et à l'Ehpad Quiéta de Montigny. À cette occasion, « les jeunes et leurs aînés se réuniront autour d'un parcours de motricité

et formeront ensuite des duos pour créer des drapeaux fresque sur le thème du partage », précise SQY, rappelant que la SOP poursuit ainsi les objectifs pédagogiques suivants : « changer le regard sur le handicap en s'appuyant sur la découverte des parasports et en intégrant des rencontres de parasports ou de sports partagés », « sensibiliser aux valeurs olympiques et paralympiques en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition », et « découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en collaboration avec le mouvement sportif ». ■

Magny aussi organise sa Semaine olympique et paralympique

Outre l'agglomération de SQY, certaines Villes saint-quentinoises ont concocté elles-mêmes leur propre programme à l'occasion de la Semaine olympique et paralympique (SOP). C'est le cas de Magny-les-Hameaux. Pour cette dernière SOP avant les Jeux, la municipalité propose à toutes ses écoles et au collège Albert Einstein, situé dans la commune, « un programme d'activités variées est, ainsi, proposé à tous les scolaires tels que : escrime, boccia, basket fauteuil, judo, bi hop, tir à l'arc... », liste la Ville sur son site internet. Ces activités se dérouleront au gymnase Mauduit. Détails sur magny-les-hameaux.fr.

Athlétisme Le lycée des 7 Mares, à Maurepas, champion de France de cross-country

Le lycée maurepasien a remporté le titre de champion de France UNSS en cross-country le 21 mars dernier en Bretagne.

Déjà réputé pour sa section sportive, le lycée des 7 Mares, situé à Maurepas, s'est de nouveau distingué, le 21 mars, en remportant le titre de champion de France UNSS (Union nationale du sport scolaire) en cross-country, qui se disputait sur le domaine des Ormes, à Dol de Bretagne, lors d'une compétition à laquelle ont pris part plus de 300 collégiés et

lycées et plus de 1500 participants. « Chez les scolaires, les équipes sont mixtes, alors félicitations à Eloane Le Corre 10^e en cadette, Mélissa Becu 19^e en cadette, Esteban Pannier 46^e en cadet (surclassé en UNSS mais qui n'est que minime), Yanis Roman 111^e en cadet et Léo Bouthier 138^e en cadet », rapporte le club de l'Entente athlétique de Saint-Quentin-en-Yvelines (ESQY) sur

son site internet. L'équipe d'athlétisme du lycée des 7 Mares se distingue régulièrement. Pour rappel, elle a remporté ces deux dernières années le trophée Équipes mixtes lors d'une Soirée olympique, organisée par le Comité départemental olympique et sportif des Yvelines, et qui récompense tous les ans les meilleurs sportifs du département. ■

LE SAVIEZ-VOUS ?

LA MICRO-MÉTHANISATION

Est un procédé permettant de créer de nouvelles ressources à partir de vos déchets alimentaires.

1 000 TONNES

c'est la capacité annuelle de traitement de notre plateforme de micro-méthanisation basée au sein de notre écosite à Thiverval-Grignon (78).

Ce qui permet de produire **240 KWH**

De quoi alimenter
**son réfrigérateur en électricité
pendant 8 mois**



Sepur

Engagés pour l'avenir
de nos territoires



Montigny-le-Bretonneux Le Tour d'orchestre(s) à bicyclette s'invite au ... Vélodrome

Ce spectacle alliant musique classique, populaire, vélo et show déjanté, autour du chef d'orchestre Dylan Corlay, lancera le 6 avril au Vélodrome national sa tournée 2024.



À la musique classique Dylan Corlay y ajoute un show déjanté, entre performances sur des vélos en tous genres, numéros de claquettes, séquences clownesques, et musique populaire.

tandem ou en vélo Pino), Dylan Corlay explore les sons, le mouvement, le regard, le rythme et s'identifie à la musique vivante que ce soit debout, face à un orchestre, ou à vélo, en roulant sur les planches. »

C'est en effet à vélo que Dylan Corlay se rend sur ses lieux de concert et arrive sur scène, avec un style vestimentaire venu tout droit du XIX^e siècle. Alors, ce n'est sans doute pas dans le temple du cyclisme français qu'il dérogera à la règle. Ce chef d'orchestre reconnu, qui s'est produit dans le monde entier et est lauréat de plusieurs distinctions internationales, proposera, lors de sa venue au Vélodrome national, de la musique classique (des extraits d'œuvres de Beethoven, Mozart, Verdi, Bizet, et bien d'autres compositeurs, sont au programme). Mais Dylan Corlay y ajoute en général sa touche personnelle à travers un show déjanté, entre performances

sur des vélos en tous genres (voire des tricycles), numéros de claquettes, séquences clownesques. À cela, s'ajoute la musique populaire, « avec des œuvres comme *Bella Ciao* ou *La Bicyclette*, qui seront chantés par un grand chœur de 300 enfants issus des différentes villes de l'agglomération de SQY, indique ainsi le TSQY. Avec ce projet, s'associent des grands noms de leur discipline, comme les breakdancers Iffra Dia, Massambala Djibalene et Boris Bodonon, et surtout l'ex-cycliste Jeannie Longo, marraine de ce Tour d'orchestre(s) à bicyclette, qui passera par d'autres grandes villes françaises et finira sa tournée le 14 juillet à ... Nice, ville d'arrivée du Tour de France cette année, puisque, JO oblige, la Grande Boucle n'arrivera pas à Paris en 2024. Les tarifs pour le Tour d'orchestre(s) au Vélodrome national vont de 5 à 10 euros, réservations via kiosq.sqy.fr et orchestre-ile.com. ■

SQY Appel à artistes pour la Fête de la musique dans plusieurs communes

Guyancourt, Coignières et Magny-les-Hameaux ont lancé des appels à artistes, qui ont respectivement jusqu'aux 5, 10 et 30 avril pour s'inscrire s'ils souhaitent se produire dans ces villes le 21 juin.

À moins de trois mois de la *Fête de la musique*, il est encore temps pour les artistes souhaitant se produire à SQY de s'inscrire. À Guyancourt, la date limite pour postuler est fixée au 5 avril. Les musiciens, qu'ils soient seuls, en duo ou en groupe, doivent renvoyer un formulaire, à télécharger sur le site internet de la municipalité, et faire parvenir leurs démos, bios, vidéos, liens de réseaux sociaux et fiches techniques. Le nombre d'artistes est limité. « Une attention particulière sera apportée aux formations autonomes techniquement, ainsi qu'aux formations acoustiques. Par ailleurs, cette prestation ne fait pas l'objet d'une rémunération », précise la Ville. Une réponse sera trans-

mise au plus tard début mai 2024. S'ils sont retenus, ils se produiront dans les quartiers de la ville ou à la Batterie. Détails sur ville-guyancourt.fr. Coignières aussi a lancé un appel à musiciens. Ces derniers ont jusqu'au 10 avril pour transmettre leur candidature en vue de jouer dans la commune, plus précisément dans le parc de la Prévenderie. Amateurs et professionnels, de tous âges et de tous genres musicaux, ils leur faut envoyer leur fiche d'inscription ainsi que les différents à y joindre, en vue d'une éventuelle audition le 14 mai à 19 h. Détails sur coignieres.fr. A Magny, la Ville invite à prendre contact avant le 30 avril. ■

Plaisir

L'Orchestre de l'Alliance se met à l'heure des JO au théâtre Coluche

Cet orchestre se produit le 4 avril au théâtre Coluche dans le cadre des Fantaisies musicales, résidence itinérante du Département, et proposera pour l'occasion un programme autour des JO.

Le théâtre Coluche, à Plaisir, accueille le 4 avril, à 20 h 30, un concert de l'Orchestre de l'Alliance, dans le cadre d'une résidence itinérante départementale, intitulée *Fantaisies musicales en Yvelines*. « Fondé en 1995 par Pejman Memarzadeh, l'Orchestre de l'Alliance est un ensemble atypique et innovant constitué de musiciens professionnels parmi les plus brillants de leur génération, lauréats de concours internationaux et artistes d'ensembles de musique de chambre remarquables »,

rappelle le théâtre Coluche sur son site internet. Cet orchestre proposera ici un programme surprise autour de la thématique des Jeux olympiques, et reprendra des œuvres de Rossini, (*Barbier de Séville*, ouverture), Saint-Saëns (*Symphonie n° 2 en la mineur*, op. 55) et Beethoven (*Concerto pour violon en ré majeur*, op. 61). Le concert dure 1 h 30, à partir de 8 ans, le prix des places s'élève à 5 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■

Les Clayes Exposition des œuvres d'Irène Guillon à l'espace Noiret jusqu'au 7 avril

L'espace Noiret accueille une exposition de cette artiste qui s'appuie sur la photographie et sur différents matériaux, tels l'argile, le bronze, ou encore le plâtre, dans son travail.

L'espace Philippe Noiret, aux Clayes-sous-Bois accueille, depuis le 8 mars et jusqu'au 7 avril, une exposition intitulée *Poésie des arts mêlés*. Y sont rassemblées des œuvres d'Irène Guillon. Cette artiste « se prête au jeu de s'initier à différents matériaux afin de créer » et « s'appuie également sur la photographie pour mettre en lumière ses œuvres », résume la commune des Clayes-sous-Bois sur son site internet. Ainsi, si son travail consiste d'abord « à donner vie à

une matière inerte qu'est l'argile en la modelant tout en l'appriivoisant car c'est la terre qui décide de ce que l'on fera d'elle », Irène Guillon explore aussi d'autres types de matériaux, comme le plâtre, le bronze, et « s'appuie aussi depuis peu sur la photographie afin de créer un dialogue avec certaines de ses œuvres dont on ne peut percevoir l'arrière-plan et qui raconte également une autre histoire », indique la municipalité clétienne. Entrée libre, renseignements au 01 30 79 38 96. ■

C'est un spectacle pour le moins original. *Le Tour d'orchestre(s) à bicyclette*, représentation mêlant notamment vélo, musique populaire et musique classique, a choisi SQY et son Vélodrome national pour lancer la 1^{re} étape de son édition 2024, le 6 avril à partir de 19 h. Rien de plus surprenant, cela dit, à trois mois des JO, SQY étant le fief des futures épreuves cyclistes olympiques. La performance annoncée lors du spectacle promet en revanche d'être plus inattendue. Un Grand show symphonique, imaginé et dirigé par Dylan Corlay, chef d'orchestre mais aussi cycliste aguerri, dans le cadre de l'Olympiade culturelle de la région Île-de-France, en collaboration avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) et l'Orchestre national d'Île-de-France (Ondif).

Le chef d'orchestre se rend sur ses lieux de concert à vélo

« [Dylan Corlay] débute le vélo à l'âge de 4 ans, peut-on lire sur la biographie de l'artiste, publiée sur le site internet de l'Ondif. C'est au côté de sa mère qu'il découvre les voyages à bicyclette, notamment en roulant sur les terres d'Irlande et de Cornouailles. Il sillonne également la Bretagne mais, cette fois-ci, sur son vélo couché qui le suivra tout au long de ses périples suivants. En 2012, il apprivoise aussi le « Mini Bike » et se découvre une passion pour rouler sur scène ! Parallèlement à ses kilomètres avalés sur les routes (aussi bien en vélo de course, qu'en vélo couché, en

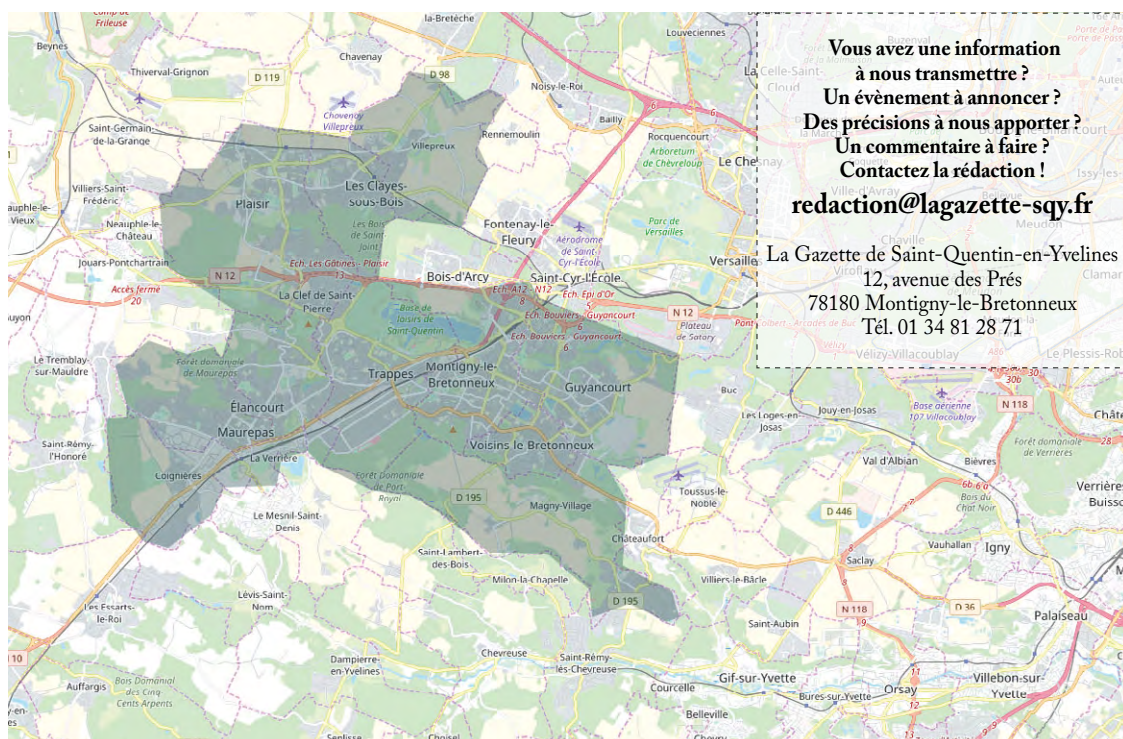
Plaisir Félé, ancien du Saïan Supa Crew, en concert à la Clé des champs ce samedi

Figure de proue de l'ex-collectif hip hop français, Félé se produira à La Clé des champs le 6 avril, lors d'une soirée où le Jamaïcain Clinton Fearon sera aussi à l'affiche.

Les nostalgiques du Saïan Supa Crew vont être servis. La Clé des champs, à Plaisir, accueille le 6 avril, à 21 h (ouverture des portes à 20 h 30), Félé, ex-membre du collectif de hip hop. « Avec plus de 100 000 albums vendus et les Victoires de la musique, Félé (de son vrai nom Samuel Adebisi), figure de proue du Saïan Supa Crew, est connu pour ses prestations scéniques

mémorables et son répertoire mêlant soul, rap et chanson », indique La Clé des champs sur son site internet. Et cette année, Félé vient de sortir, le 23 février dernier, un nouvel album, intitulé *Hélicoptère*. Un nouvel opus « le plus inspiré de sa carrière », selon La Clé des champs. Le 6 avril, se produira aussi Clinton Fearon, connu pour ses prestations en guitare acoustique en

France au sein du collectif Inna De Yard, mais surtout un des membres fondateurs du mythique groupe jamaïcain The Gladiators, aux côtés d'Albert Griffith. « Un voyage au travers du gospel, du niabinghi, du ska, du rocksteady et du reggae », précise La Clé des champs. Les tarifs des places pour l'ensemble de la soirée vont de 18 à 20 euros, réservations via kiosq.sqy.fr. ■



La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en chef adjoint :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

**Directeur de la publication,
éditeur et rédacteur en chef :**
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2024
Edité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau facile

9	8	4		6		2	5	
	3	2	8	4	5		9	1
		6	2				7	
		8			6			
	9	3	5	7	8	1		2
6		1		2		9	8	5
8	6	5	1		7			9
				5		7	3	8
3	2	7	4	8		5		

SUDOKU : niveau difficile

5		4			1			7
		1					9	6
				8		1		
							4	
		9		7				
	6				3			5
							2	
9	1			2				
4	6		1	5				

Solutions de La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 259 du 26 mars 2024 :

8	3	1	2	6	4	9	5	7
2	4	5	9	7	3	8	1	6
6	9	7	8	5	1	2	4	3
1	6	8	4	9	7	3	2	5
3	2	4	6	8	5	7	9	1
7	5	9	3	1	2	4	6	8
5	8	6	7	4	9	1	3	2
4	1	3	5	2	8	6	7	9
9	7	2	1	3	6	5	8	4

7	1	9	8	5	3	2	4	6
6	4	8	7	2	9	1	3	5
5	3	2	1	6	4	9	7	8
8	7	4	2	3	6	5	9	1
2	9	1	4	7	5	6	8	3
3	6	5	9	8	1	4	2	7
9	5	6	7	4	9	1	3	2
1	2	3	6	9	7	8	5	4
4	8	7	5	1	2	3	6	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

**Vous êtes entrepreneur,
commerçant, artisan,
vous désirez passer votre publicité
dans notre journal ?**



Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

**SAINT
QUENTIN
EN YVELINES**

Terre d'innovations

Institut de Promotion de la Santé

**COMMENT
AIDER
MON
ADO
EN DIFFICULTÉ
?**

Toutes
les infos
sur



sqy.fr/ips

01 30 16 17 80